



Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mai 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de procurations : 7

Date d'affichage de la convocation : 21.05.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept du mois de mai à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt et un mai deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Laurent GUILLO – Eric THOMY – Eric LEHMANN – Jean-Claude WORRINGEN – Valérie GUERAULT - Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Henri BECKER – Hervé DIEBOLD – Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Laurent BAYART donne procuration de vote à Monsieur Laurent GUILLO
Madame Elisabeth DEISS donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER
Madame Désirée HUBER donne procuration de vote à Monsieur Hervé DIEBOLD
Madame Nathalie MAUVIEUX donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI
Madame Lydie MOUGEL donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER
Madame Ornella PFEIFFER donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE
Monsieur Armand RUPP donne procuration de vote à Monsieur Eric LEHMANN

Était absent excusé :

Grégory RICHERT

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 30 mai 2024

Publié sur le site internet de la commune le 30 mai 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



7. Ressources Humaines - modification du tableau des effectifs

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 19

Conseillers
absents : 8
dont 7 avec procuration

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

Ces emplois peuvent être occupés par des agents contractuels conformément aux conditions fixées aux articles L. 332-14 ou L. 332-8 du code général de la fonction publique.

Conformément à l'article L. 713-1 du code général de la fonction publique, la rémunération des agents contractuels sera fixée par l'autorité territoriale en tenant compte des éléments suivants :

- les fonctions exercées,
- la qualification requise pour leur exercice
- l'expérience de l'agent

L'autorité territoriale peut tenir compte des résultats professionnels et des résultats collectifs du service pour déterminer la rémunération de l'agent.

Il y a lieu de mettre à jour le tableau des effectifs pour le motif suivant :

- Le recrutement à un poste Assistant de gestion des RH et de gestion comptable à compter du 1^{er} juin 2024
- Les avancements de grade 2024
- La nomination d'un agent suite à une réussite de concours
- La modification d'une durée hebdomadaire de service supérieure à 10%

Madame le Maire propose la création de poste présentée en annexe.

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 21 mai 2024

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

DECIDE Les modifications et créations de postes présentées en annexe 2.

PRECISE Que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

ADOpte A L'UNANIMITE

Par 26 Voix pour

Mundolsheim, le 30 mai 2024

Le Maire,



Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,



Cathie PETRI

Conseil Municipal de Mundolsheim – Séance du 27 mai 2024

Annexe 2 - Ressources Humaines - modification du tableau des effectifs

Envoyé en préfecture le 30/05/2024

Reçu en préfecture le 30/05/2024

Publié le



ID : 067-216703090-20240527-DEL20240527PV07-DE

Créations de poste :

Date délibération portant création	Date création	Observations	Filière	Catégorie hiérarchique	Cadre d'emplois	Grade	Niveau de recrutement minimum	Niveau de rémunération	DHS	ETP	Missions	Poste pourvu à la date de délibération	Voie contractuelle possible	Motif de recrutement si agent contractuel	Besoin permanent
27/05/2024	01/06/2024	CST 21/05/2024	Administrative	B	Rédacteur	Rédacteur principal 2ème classe	Niveau 4 à 5	IB 389 - 707	35,00	1,00	Assistant de gestion des RH et de gestion comptable	NON	OUI	L. 332-14 - Vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un	OUI
27/05/2024	01/09/2024	CST 21/05/2024	Technique	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Niveau 3	C1 à C3	27,07	0,77	Agent d'entretien des locaux	OUI	OUI	L. 332-14 - Vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un	OUI
27/05/2024	01/09/2024	CST 21/05/2024	Animation	C	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	Niveau 3	C1 à C3	35	1	Animateur enfance / jeunesse	NON	OUI	L. 332-14 - Vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un	OUI
27/05/2024	01/09/2024	CST 21/05/2024	Animation	C	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	Niveau 3	C1 à C3	35	1	Animateur enfance / jeunesse	NON	OUI	L. 332-14 - Vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un	OUI
27/05/2024	01/09/2024	CST 21/05/2024	Médico-sociale	B	Auxiliaire territorial de puériculture	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Niveau 3	IB 389-665	35,00	1,00	Auxiliaire de puériculture	NON	OUI	L. 332-14 - Vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un	OUI
27/05/2024	01/09/2024	CST 21/05/2024	Médico-sociale	C	Agent social territorial	Agent social	Niveau 3	C1 à C3	28,00	0,80	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	OUI	OUI	L. 332-14 - Vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un	OUI

Suppressions de poste :

Date délibération portant suppression	Date suppression/modification	Observations	Filière	Catégorie hiérarchique	Cadre d'emplois	Grade	Niveau de recrutement minimum	Niveau de rémunération	DHS	ETP	Missions	Poste pourvu à la date de délibération	Voie contractuelle possible	Motif de recrutement si agent contractuel	Besoin permanent
27/05/2024	01/09/2024	CST 21/05/2024	Animation	C	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	Niveau 3	C1 à C3	35	1,00	Animateur enfance / jeunesse	OUI	OUI	L. 332-14 - Vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un	OUI
27/05/2024	01/09/2024	CST 21/05/2024	Médico-sociale	C	Agent social territorial	Agent social	Niveau 3	C1 à C3	17,50	0,50	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	OUI	OUI	L. 332-14 - Vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un	OUI
27/05/2024	01/09/2024	CST 21/05/2024	Technique	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Niveau 3	C1 à C3	27,07	0,77	Agent d'entretien des locaux	OUI	OUI	L. 332-14 - Vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un	OUI
27/05/2024	01/09/2024	CST 21/05/2024	Animation	C	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Niveau 3	C1 à C3	35	1,00	Animateur enfance / jeunesse	NON	OUI	L. 332-14 - Vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un	OUI
27/05/2024	27/05/2024	CST 21/05/2024	Administrative	B	Rédacteur	Rédacteur	Niveau 4 à 5	IB 372 - 707	35,00	1,00	Assistant de gestion des RH et de gestion comptable	NON	OUI	L. 332-14 - Vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un	OUI
27/05/2024	27/05/2024	CST 21/05/2024	Administrative	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial	Niveau 3	C1 à C3	35,00	1,00	Assistant de gestion des RH et de gestion comptable	NON	OUI	L. 332-14 - Vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un	OUI